

Maintenir les principes de bonne gestion, dans une enveloppe contrainte tout en engageant un fort mouvement d'investissement, c'est la politique budgétaire entreprise par Perpignan Méditerranée Métropole.

## Une stratégie budgétaire au service du projet de territoire



**Alain Dario**  
Vice-président Finances, maire de Peyrestortes

voulez, si tout cela ne s'incarne pas dans une décision budgétaire, vous ne participerez pas au développement de votre territoire. Et c'est bien, l'honneur des élus locaux, que de faire au mieux pour contribuer à une progression, à un développement du territoire dont ils ont la charge.

Pour revenir à votre question, l'important, ce sont d'abord les recettes. Dans une Communauté urbaine comme Perpignan Méditerranée Métropole, on a des ressources liées à l'économie (par exemple la CVAE ou la CFE) des ressources attribuées par l'Etat (comme les dotations ou la part de TVA), mais aussi beaucoup de ressources affectées. Par exemple, lorsque vous payez une facture d'eau ou d'assainissement, lorsqu'une entreprise paye son versement mobilité (prélèvement prévu pour faire permettre le développement des transports collectifs), lorsqu'un particulier verse sa taxe sur les ordures ménagères, cela apporte des ressources à la Communauté urbaine pour rénover une station d'épuration, payer (via un délégataire) les chauffeurs de bus ou renouveler les camions poubelle. Si on parle de montants, les ressources de PMM sont de l'ordre de 350 millions d'euros par an.

Alors bien sûr, nous avons des dépenses de fonctionnement (classiquement, les frais de personnel, l'électricité, les prestations de services, etc.) mais nous arrivons à réaliser autour de 100 millions d'euros par an d'in-

vestissement. C'est considérable. Nous rénovons des routes, construisons des zones d'activité économique pour que de nouvelles entreprises puissent venir s'installer sur notre territoire et créer des emplois, effectuons des travaux pour éviter les inondations ou pour préserver nos plages. On construit également des pistes cyclables achetant des bus neufs qui polluent beaucoup moins qu'outrefois, nous aidons les organismes HLM à construire des logements sociaux et les particuliers à rénover leurs habitations (avec les aides de l'Anah).

**"C'EST DANS  
L'ACTE BUDGÉTAIRE  
QUE PREND FORME  
LA DÉMOCRATIE  
LOCALE."**

**Quelles sont les grandes orientations budgétaires ?**

Il est délicat de répondre à votre question en quelques mots. Fondamentalement, nous essayons de dimensionner au mieux nos dépenses de fonctionnement. Cela veut dire bien sûr, éviter les gaspillages : nous essayons de réduire autant que possible nos dépenses d'électricité, faire en sorte

que tous les agents publics soient employés au mieux (par exemple qu'ils soient polyvalents pour assurer à toute période de l'année la continuité du service) ou ne pas gaspiller nos ressources. Mais il faut aussi que nous employions à bon escient : par exemple, il est essentiel d'avoir suffisamment d'agents techniques pour surveiller si les travaux sont bien faits ou si les rejets des stations d'épurations sont corrects.

En matière d'investissement, on a un projet de territoire qui donne les grandes lignes de notre stratégie. On essaie de prioriser au mieux dans une enveloppe contrainte. Bien sûr, avec la montée de l'inflation, l'augmentation des taux d'intérêts et les attaques de l'Etat contre l'autonomie fiscale et financière des collectivités territoriales, ce n'est pas toujours facile de le mettre en musique. Nous essayons aussi de prioriser nos investissements en fonction de leur plus grande utilité : il est essentiel par exemple de lutter contre les fuites d'eau dans les canalisations. D'abord parce que c'est mauvais pour l'environnement, qu'il faut bien sûr économiser cette ressource particulièrement rare dans notre pays catalan qui bénéficie souvent d'un soleil radieux (les touristes ne s'y trompent pas !). Mais lutter contre les fuites d'eau, c'est aussi préserver le pouvoir d'achat des habitants de notre territoire : plus il y a des fuites, plus la facture d'eau grimpe.

Nous cherchons aussi à assurer l'égalité de traitement entre nos 36 communes, et ce n'est pas toujours facile. Notre communauté urbaine, c'est l'union d'une ville de 120 000 habitants, Perpignan, mais aussi de communes touristiques du littoral ou de petites communes rurales qui ne comptent parfois pas plus de 300 habitants. On essaie, par la décision budgétaire, de trouver l'équilibre.

**"ÉVITER  
LES GASPILLAGES."**

**Au-delà des investissements dépendant de vos compétences comment soutenez-vous les communes de l'agglomération ?**

Nous soutenons les communes de la communauté urbaine d'abord par des "fonds de concours". En clair, ce sont des subventions que nous apportons aux com-

munes lorsqu'elles veulent construire des équipements (par exemple une médiathèque), rénover une école, construire un nouveau terrain de sport ou des vestiaires, etc. De 2015 à 2022, nous avons attribué plus de 43 millions de fonds de concours aux communes ! C'est considérable.

Mais, fondamentalement, une intercommunalité ce n'est fait que pour soutenir les communes : ce sont des communes qui ont choisi de se mettre ensemble pour exercer des compétences qu'on exerce mieux de concert (comme l'eau, l'assainissement, les transports, le développement économique, la protection de l'environnement, le développement universitaire, le financement de la ligne à grande vitesse...). Tout cela, si les communes le faisaient toutes seules, cela serait soit moins efficace, soit beaucoup plus coûteux pour le contribuable. Or notre priorité, c'est le meilleur emploi possible de l'argent public. On n'y arrive pas toujours, mais on fait au mieux quotidiennement au bénéfice des 300 000 habitants du territoire. ■

Propos recueillis par Amélie Kroell



Les médiathèques et des équipements qui bénéficient des fonds de concours de la communauté urbaine.